

## **Relevé de décisions du Conseil d'administration réuni en formation plénière le 14 décembre 2012**

### **1. Questions budgétaires et comptables**

#### 1.1. Projet annuel de performance

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté par 24 voix « pour », 2 voix « contre » et 1 abstention le tableau du projet annuel de performance pour l'année 2013 de façon à ce qu'il soit annexé au budget 2013.

#### 1.2. Budget initial 2013

Le Conseil d'administration a adopté par 21 voix « pour », 3 voix « contre » et 3 abstentions le montant global du budget pour l'année 2013.

### **2. Contrat quinquennal**

#### 2.1. Point d'étape

Le Conseil d'administration a pris connaissance du point d'étape sur le contrat quinquennal.

#### 2.2. Lettres de cadrage communes, formation et recherche, à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité les lettres de cadrage communes, formation et recherche, à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

### **3. Vie étudiante**

#### 3.1. Labellisation des associations étudiantes

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité le projet de labellisation des associations étudiantes.

#### 3.2. Répartition des Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes – 7<sup>ème</sup> appel à projets pour l'exercice 2012

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le projet « SOS Examen » pour un montant de 800 euros.

### **4. Questions diverses**

#### 4.1. Règlement de la situation foncière du Centre Albert Châtelet

Le Conseil d'administration a, à l'unanimité, donné son accord à un transfert de propriété du terrain d'assiette de l'immeuble 6-12 rue Jean Calvin (5e) en faveur de l'Etat, en vue de retrouver une unicité de propriété qui permettra la mise en œuvre de l'avenant du 9 janvier 2012 et autorisé le Président de l'Université à donner mandat au Recteur chancelier pour signer tous actes relatifs à cette procédure.

#### 4.2. Mises à la réforme

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité :

- La mise à la réforme d'un véhicule ;
- La mise à la réforme de matériel informatique obsolète.

#### 4.3. Procès verbaux de la séance du 9 novembre 2012

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2012.

Le Vice-président au  
Conseil d'administration



Christian Cuesta

Le Président



Luc Hittinger